

Association Romande Contre la Drogue

Lausanne, le 7 avril 2011

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E
D
E
P
R
E
S
S
E

Assemblée générale de l'ARCD à Lausanne

L'association plus déterminée que jamais à combattre la banalisation de la drogue

L'association Romande Contre la Drogue (ARCD) a tenu hier soir son assemblée générale à Lausanne. Après avoir reconduit à l'unanimité le comité actuel pour un nouveau mandat, l'association présidée par le député vaudois Maximilien Bernhard, a donné la parole à Monsieur Jean-Daniel Barman, directeur général de la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies (LVT). Plus que jamais décidée à combattre la banalisation de toute forme de drogue au sein de la société, l'ARCD, qui dispose de plusieurs relais sous la Coupole fédérale parmi ses membres, mènera plusieurs combats en 2011. De plus, elle continuera d'oeuvrer de par l'influence politique de ses membres au sein des Parlements communaux ou cantonaux. Elle entend en outre augmenter sensiblement sa présence sur le terrain médiatique romand.

Réunis en assemblée générale à Lausanne, les membres de l'ARCD ont reconduit par acclamation et à l'unanimité le comité actuel et son président, le député yverdonnois, Maximilien Bernhard. Après avoir pris connaissance des diverses actions qui ont été menées par l'association en 2010, les membres présents ont pu écouter l'exposé de Jean-Daniel Barman, directeur général de la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies (LVT), actif depuis près de 40 ans dans le domaine des addictions et de la toxicomanie.

Pour 2011, l'ARCD est bien décidée à utiliser tous ses relais politiques, dont les élus fédéraux qui y sont affiliés, pour poursuivre les objectifs fixés par les statuts de l'association, à savoir notamment : « *permettre de développer la prévention et réduire l'offre et la demande de stupéfiants* ». A cet égard, l'association condamne notamment les velléités de certains élus qui tentent de faire revenir le spectre de la dépénalisation du cannabis par la petite porte : ils entendent modifier la LStup et remplacer la dénonciation au juge pénal, en cas de consommation de cannabis, par un régime d'amendes d'ordre. L'ARCD combattra par tous les moyens la remise en cause du refus populaire très net de la dépénalisation du cannabis à de 65%, en novembre 2008.

Elle entend également rester attentive à l'application très stricte de la loi en matière de distribution de matériel pour les toxicomanes financé par la collectivité, tel le Distribus en terres vaudoises, apparenté à un « *local d'injection sur roues* ».

L'ARCD va poursuivre son développement et son action durant la nouvelle année. Forts de représentants émanant de tous les cantons romands, elle entend de surcroît s'implanter de manière accrue au sein du paysage politico-médiatique de Suisse romande.

Contacts :

- › Maximilien Bernhard, président, 079 600 99 68
- › Mathieu Erb, vice-président, 078 722 43 56